

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUESLANT, Directeur  
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET  
Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le Premier britannique tient à rassurer l'opinion publique de France sur le sort de l'Entente Cordiale et sur les sentiments amicaux de l'Angleterre.** — Une morale d'honnêtes affaires.

Notre distingué confrère, Bois, rédacteur en chef du *Petit Parisien*, n'avait pas quitté La Haye sans inquiétude sur le sort prochain de l'Entente Cordiale qu'il tient pour nécessaire à la bonne santé de l'Europe.

Il est allé se faire rassurer par M. Mac Donald qui lui a donné les meilleures nouvelles de la malade et lui a prodigué les déclarations réconfortantes quant aux intentions de la Grande-Bretagne.

Le Premier britannique semble un peu surpris qu'on ne comprenne pas en France que les incidents de La Haye ont été bienfaisants à la bonne coopération anglo-française et qu'on ne se félicite pas des incartades saluaires du mari de Madame Snowden. Si l'on en croit M. Mac Donald, l'Entente Cordiale était dangereusement menacée ! Enfin Snowden vint ! Depuis qu'il lui a distribué ses bourrades et ses brocards, elle est sauvée.

Evidemment, à première vue, cela nous étonne. La thèse est au moins inattendue et ne saurait être comprise sans quelques explications.

Eh ! bien, argumente M. Mac Donald, les Anglais étaient persuadés que depuis plusieurs années la Grande-Bretagne ne jouait plus en Europe qu'un rôle de second. Elle marchait à la suite de la France et ne pouvait rien faire sans sa permission. La politique européenne était menée, non par le Foreign Office, mais par le Quai d'Orsay. Elle était inféodée et avait perdu toute indépendance. Cela irritait le peuple anglais qui aurait pu finir par s'indigner et par réclamer la rupture d'une Entente contraire à sa dignité. Il y avait à craindre que l'accord avec la France devint impopulaire. Pour le sauver, il fallait un redressement. Il fallait rétablir l'ancienne égalité entre les deux pays. Désormais, c'est fait. Le nuage est dissipé ; l'Entente Cordiale respire de nouveau au-dessus de l'horizon. Les travaillistes ont restauré ce que les conservateurs avaient compromis.

Voilà, en substance, l'ingénieuse explication de M. Mac Donald. Sans l'autorité qui s'attache aux paroles publiques du Premier britannique, on en pourrait sourire.

Nous comprenons que notre confrère n'avait pas pour mission de mettre son éminent interlocuteur dans l'embarras, mais il est bien regrettable qu'il n'ait pas voulu lui pousser quelques « colles ».

Il aurait pu lui faire observer qu'entre amis un « redressement » de ce genre s'accomplit ailleurs que sur la place publique devant la foule rassemblée. Puis, il lui aurait demandé quelques précisions : en quoi la politique anglaise avait été jugulée par la France ; quand et comment nous avions imposé notre domination à l'indépendance britannique ?

Enfin, notre confrère aurait pu s'étonner qu'au lieu de travailler à dissiper l'erreur populaire, le parti travailliste d'abord, le cabinet travailliste ensuite se soient efforcés de l'entretenir et de l'exploiter. Qu'ont-ils fait pour démontrer au peuple anglais qu'il se trompait, pour le renseigner sur les événements et rectifier son opinion ? Rien.

Non seulement on lui a laissé croire ce qui était faux, mais on en a profité pour irriter l'opinion contre nous ! Le parti travailliste y a peut-être gagné quelque popularité, mais de celle qu'il faisait jusqu'ici profession de mépriser !

Au fait, notre confrère, même s'il en avait le loisir, a peut-être bien agi de ne pas contredire sur ce point M. Mac Donald qui témoigne de la bonne volonté et joue le rôle difficile de soigneur et d'infirmier. La discussion n'aurait rien changé au fait accompli et notre confrère ne pouvait espérer obtenir du Chef du gouvernement l'aveu des torts de son ministre.

Il était préférable d'enregistrer les déclarations par lesquelles il affirme vouloir continuer avec la France une politique de vraie coopération. Ce sont des paroles qu'il est bon

d'entendre et qui, venant après celles de La Haye, ont tout de même un sens de rectification qui ne manque pas de valeur et de portée.

Amusant et instructif !  
On fait grand tapage en Amérique autour des « Mémoires » de Mary Churchill qui fut une illustration de la haute pégre yankee. Elle mérite une place éminente, paraît-il, dans le monde criminel. Elle a pratiqué pendant de longues années et avec une réussite aussi constante que brillante le meurtre, le cambriolage, le vol et le chantage. Elle s'était constituée dans cette aventureuse carrière une fortune qui, filtrée à travers une ou deux générations, aurait permis à ses héritiers de s'allier aux plus authentiques dynasties de l'acier, du lard ou du pétrole... A l'origine de toutes les grandes fortunes, disait Bossuet, il y a des choses qui font frémir !

Or, voici que les prédicateurs yankees prennent texte de sa littérature pour démontrer que le crime est le plus terrible des professions. Mary Churchill fut malheureuse et vécut dans l'angoisse. Traquée par la police, exploitée par ses complices, elle déclare dans ses *Mémoires* que l'existence du criminel est moins affreuse en prison qu'en liberté.

— Voyez, répètent à l'envi les sermons, combien sont piétres et incertains les profits du criminel et combien sont grands ses risques. Voyez combien est terrible la peur du policeman et du juge. Ne vous y exposez pas !

Eh ! bien, nous nous permettons de trouver immorale cette morale de *businessman*. Elle réduit le vice et la vertu à n'être que deux carrières entre lesquelles on choisit d'après les bénéfices comparés qu'on en peut espérer de l'une et de l'autre.

Le bien est une bonne affaire. Praticquons-le !

Mais, alors, si le mal rapportait davantage ?

Emile LAPORTE.

### PETITS MOTS D'ECRITS

## NATURISME, NUDISME, SNOBISME

On parle beaucoup de « naturisme ». Le naturisme consiste à se rapprocher le plus possible de la nature, sinon moralement — ce qui est déjà fait pour beaucoup de nos contemporains qui considèrent la société comme une jungle — du moins matériellement par la manière exaltée de vivre et de se vêtir. Déjà, dans certaines régions de l'Allemagne, il est de bon ton, sinon de bon goût, de circuler en maillot de bain. Quelques-uns même vont jusqu'au nudisme, sous le prétexte que les bêtes le pratiquent et ne s'en portent pas plus mal. Ainsi sont supprimés les derniers vestiges de sentiments et d'usages surnaturels, tels que la pudeur, l'amour romantique, et la courtoisie. Car le moyen je vous le demande, d'être courtois si l'on n'a même plus un chapeau à ôter devant les dames qui elles, ont également fait disparaître tous les accessoires vestimentaires. On assure que les drames passionnels sont inconnus dans ces cénacles ultra-modernes. Je veux bien le croire, sans y aller voir toutefois. Il est vrai que l'amour se nourrit d'illusions et que, les illusions tombées en même temps que l'ultime chemise-culotte, il ne doit rester que l'indifférence et la paix du cœur. Toutefois, il arrive assez souvent que les bêtes se chamaillent pour la conquête d'une compagne et le même accident pourrait fort bien arriver aux hommes nus.

Mais le nudisme intégral n'est encore qu'exceptionnel tandis que le naturisme se développe avec succès. Sur les plages, il est à l'ordre du jour, mais il y a l'excuse du bain et des coups de soleil indispensables à qui sait vivre. Dans nos villes il n'est pas encore à la mode, bien que la toilette féminine s'en rapproche de plus en plus, à l'exception des cheveux que la nature voudrait longs et que, par un illogisme déconcertant, nos complices portent courts avec divers artifices. A l'exception aussi des cigarettes qui sont d'un usage courant. Car les bêtes ne fument pas. A l'exception encore... mais il y aurait trop d'exceptions !

Au fond, rien n'est plus artificiel, rien n'est plus antinaturel que ces « nudismes », « naturismes » et autres snobismes du jour. Si j'en avais le pouvoir j'en retirerais très vite les adeptes. Il suffirait de leur faire vivre le nudisme dans quelques-unes de ces usines — verreries, forges, fonderies — où des hommes qui s'en passeraient bien travaillent demis-nus. Pour le naturisme vestimentaire — je ne parle pas du naturisme médical qui est une autre histoire — on pourrait

## Informations

### Le Congrès de la C. G. T.

Le vingtième Congrès de la C. G. T. a commencé mardi à Paris. Les délégués sont nombreux. La séance d'ouverture est présidée par M. Guiraud, secrétaire de l'Union de la Seine qui prononce un discours où il montre les progrès de l'organisation et les compare à la faiblesse du syndicalisme communiste.

La discussion s'engage ensuite sur le rapport moral et le Congrès continue.

### Grave affaire d'espionnage

Luigi Rizzi, officier de l'armée italienne, se présentait il y a deux mois, au bureau de recrutement de Nice en disant : « J'ai giflé mon colonel. Je suis passible, en Italie, de la peine de mort. J'ai déserté. Je viens m'engager dans la légion étrangère. »

Il fut inscrit, devait rejoindre le dépôt de Marseille, mais n'y parut pas. On apprit bientôt que Rizzi, qui avait été porté déserteur, appartenait au service des renseignements italien et qu'il ne s'était engagé dans la légion que pour se renseigner sur l'organisation en France du contre-espionnage.

Après un court voyage en Italie, il revient en France, suivit les manœuvres des troupes alpines en Savoie ; puis, brusquement, se fit arrêter à Aix-les-Bains par M. Paoli, commissaire spécial. Avant plus ample enquête sur ses agissements, Rizzi fut livré aux gendarmes de Chambéry qui devaient le reconduire à Marseille comme déserteur. Rizzi, en fermant à la geôle de la gendarmerie, demanda à se rendre au lavabo. Il n'y fut pas accompagné et disparut brusquement. On le recherche activement.

### Le cadavre dans la malle

L'enquête ne chôme pas. On s'est occupé de vérifier les dires d'une habitante de Montreuil qui a vu quatre personnes sortir avec Rigaudin de la petite maison qu'il avait acquise dans cette localité. Rien à espérer de cette piste. Il s'agissait de gens voulant sous-louer sa maison.

La piste des chauffeurs n'a rien donné non plus. Les témoignages recueillis n'en laissent rien subsister.

Mais on sait que la malle a été expédiée le 9 septembre, qu'elle était neuve. On recherche où elle a été achetée.

On s'occupe aussi de reconstituer pas à pas l'itinéraire de Rigaudin et de procéder à des enquêtes chez ses divers clients dont on a les adresses.

### La catastrophe de Petite-Rosselle

Deux nouvelles explosions se sont produites au puits Saint-Charles dans les houillères de la Petite-Rosselle. Ce second coup de grisou a fait seize morts et vingt-cinq blessés.

On débâta et on s'efforça d'enrayer l'incendie.

On présume que cette deuxième explosion a pour cause le fait que les installations d'aéragage détruites dimanche ne permettant plus d'épurer l'air des galeries, le grisou a pu se concentrer et s'est ensuite enflammé.

### Déclaration de l'évêque de Strasbourg

Revenant de Rome où il a été reçu par le Pape, Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, a publié une déclaration officielle chrétienne « au nom de la morale chrétienne » les collusions qui ont eu lieu aux élections municipales et législatives dernières entre les catholiques et les communistes d'une part et d'autre part entre les catholiques et les autonomistes.

### Le mauvais temps

L'orage a durement sévi sur la région de Saint-Malo. De graves dégâts ont été enregistrés, à Saint-Servan, à Trocint et au Moulin-Neuf, à la Richardais, où les routes sont coupées sur plus de vingt mètres. On ne signale aucun accident de personnes.

Les dégâts matériels sont importants. Des orages très violents ont sévi dans la région toulousaine. Une trombe d'eau s'est abattue sur le village de Laflite-Vigordanne (Haute-Garonne). Quatre maisons se sont écroulées. Des murs se sont lézardés et de nombreuses maisons menacent ruine.

Fort heureusement, les pompiers de Toulouse sont arrivés à temps, pour sauvegarder une quinzaine de maisons menacées et préserver les meubles et le bétail des maisons démolies.

### M. Bonnefous à Varsovie

M. Bonnefous, ministre du Commerce, accompagné de M. Kwiatkowski, ministre de l'Industrie et du Commerce, et de M. Nosowicz, directeur du département de la Marine commerciale, est arrivé ce matin à Varsovie.

en envoyer les apôtres dans des fermes où précisément l'on manque de bras. Vous pouvez être assurés qu'atours les sentiments naturels, chassés par ces modes étranges, reviendraient au galop.

### Mac Donald en Amérique

Le Premier Anglais débarquera le 4 octobre à New-York. Il restera absent jusqu'au 11<sup>er</sup> ou 2 novembre.

Pendant ce séjour, il discutera la question du désarmement naval qui sera ensuite soumise aux cinq puissances navales dans une conférence qui se tiendra en janvier à Londres ou dans un pays neutre.

La presse anglaise commente abondamment et diversement ce projet.

Au Japon, on considère que les conversations anglo-américaines sont peu susceptibles de donner satisfaction.

### EN PEU DE MOTS...

— Les assassins de Valensolo sont condamnés : Ughetto à mort et Mucha à 20 ans de travaux forcés.

— Alice Beugnot avait disparu avec 20.000 francs appartenant à son patron. On la croyait victime d'un attentat. Elle a été retrouvée, mais sans les 20.000 fr. qu'elle a dépensés.

— L'instruction de la Banque Algérienne continue et ne donne pas de nouveaux résultats.

— M. Mandel interpellera sur l'évacuation anticipée de la Rhénanie.

— A Toulcoing, huit ouvriers ont été blessés par l'explosion d'une machine à vapeur.

— On a trouvé dans la Seine le cadavre d'un représentant de commerce assassiné. Il s'agit d'un nommé Emile Cauchois dont on recherche l'assassin.

## NOS ÉCHOS

### L'acte de Dieu.

On croyait, depuis longtemps, être fixé sur l'origine du charmant phénomène qu'est la naissance d'un bébé.

Eh bien ! voici que la question se pose aux Etats-Unis et cela, sous la forme suivante :

Un bébé est-il un « acte de Dieu » ou un « accident humain » ?

Et il ne s'agit pas d'une discussion philosophique, mais d'un procès entre une actrice et son directeur.

Celui-ci dut suspendre dernièrement les représentations d'une pièce, *Coquette*, parce que la principale interprète, Mrs Helen Hayes, montrait des signes trop manifestes d'une prochaine maternité.

Or, d'après les termes des contrats d'engagement américains, le directeur d'un théâtre doit seulement une semaine de salaire à l'acteur qui cesse son service, à moins que cette cessation de service soit le fait d'un « acte de Dieu ».

S'agissant sur cette thèse, le directeur prétend ne payer à Mrs Hayes qu'une semaine de salaire, mais celle-ci argue par contre que s'il s'est une chose au monde qui soit l'« acte de Dieu », c'est la mise au monde d'un bébé.

Sub judice lis est.

### Ce qu'on lit...

Un petit épicier de la Côte d'Azur a collé l'avis suivant sur sa porte : « Le crédit tue l'amitié ; tous nos clients étant nos amis, la maison ne « fait pas de crédit. »

Un de nos plus aimables ministres, qui est député, a commencé ainsi une lettre adressée à un ancien membre de la Chambre :

« Cher ancien et futur collègue... »  
Cher un petit coiffeur de la banlieue parisiennaise, au-dessous du tarif, on relève ce joli pléonasme :

« Suppléments en plus. »

Un marchand de coco ambulancier a placé cet avis sur sa voiturette :

« Plus frais que la glace ! »

Un petit café provincial, qui s'appelle « Bar de Normandie », affiche :

« Ici, spécialité de vins du Rhône. »

### L'œil du cheval.

En cette petite ville méridionale, débarque, à la gare, toute une famille : père, mère et quatre enfants.

Le papa s'approche, à la tête de sa troupe, d'un vieux fiacre stationnant près de là. Le cocher s'éveille d'un sommeil qui semblait éternel. Peu disposé à « charger », il s'efforce, d'abord, du nombre des voyageurs.

— Six ! dit-il ; jamais je ne pourrais vous prendre tous ensemble !

Pas d'autre véhicule aux environs. On discute, on parlemente ; enfin, l'automédon, qui a, lui aussi, beaucoup d'enfants, s'attendrit, cède. Mais alors, il se penche vers le chef de famille et lui dit à mi-voix, presque basse :

— Montez ! Seulement, ne faites pas trop de bruit ! Qu'au moins, mon cheval ne vous voie pas !

### Un mendiant à la hauteur.

Devant la Cour de Cassel, en Allemagne, comparait l'autre jour, aux dires du *Progrès Civique*, un nommé Carl Schultz, mendiant de profession, accusé d'avoir volé une motocyclette.

Or, Carl Schultz put démontrer, avec preuves à l'appui que la machine lui ap-

### LE CULTE DES GRANDS HOMMES...

## Les souvenirs cadurciens de Gambetta

Presque toutes les villes de France, petites ou grandes, prétendent sinon participer à la gloire de Léon Gambetta, du moins la servir. Certaines ont érigé des statues au Cadurcien fameux. Les autres donnent son nom aux plus belles de leurs rues. Victor Hugo et Pasteur eux-mêmes, — pour ne rien dire des chefs de la dernière guerre largement appelés aussi au bénéfice des dédicaces, — ne rivalisent que de loin avec le tribun, avec l'organisateur de la défense nationale.

Mais Cahors reste la vraie ville de Gambetta. L'artiste, l'écrivain, l'homme politique, le touriste ordinaire, arrivés chez nous, s'enquière tout de suite des souvenirs que nous pouvons mettre sous leurs yeux du plus illustre de nos compatriotes.

Ils trouvent sans peine tout seuls le monument de Falguière. Ils l'admirent et généralement lui accordent la prééminence, autant pour le cadre que pour l'œuvre, sur les images de bronze ou de pierre que Paris, Nice ou Bordeaux ont érigées pourtant à grands frais en leurs carrefours insignes. Mais à cette visite pieuse et à cette honorable constatation ne se bornent point les exigences de nos visiteurs. Au moyen de reliques moins pompeuses mais autrement évocatrices, ils veulent suivre les traces de la vie locale du héros. Il leur faut connaître le magasin paternel, la maison natale, la demeure des proches subsistants, le lycée témoin des études, l'icône éparsée dans les édifices publics, voire dans les collections particulières.

Ceux d'entre nous auxquels ces curieux s'adressent les guident volontiers dans un pèlerinage dont un Cadurcien ne se lasse jamais. Sur la place du Marché, ils montrent d'abord, au-dessus de la devanture d'un comptoir de comestibles la partie supérieure de l'inscription « Bazar Génois » malheureusement coupée en deux. Ces mots servent d'enseignement à la boutique du père de notre Léon. On dit bien, à Pau : « Ion noste Henric » ; pourquoy ne cadurcianiserions-nous point, si cela nous agré, cette expression familière et jolie ?

Rue du Président-Wilson, le Lycée présente la tour, la chapelle, les vieux bâtiments que connut l'écolier et pares ses jardins d'une effigie de l'homme. Un peu plus loin, une inscription malheureusement lisible situe le nid d'où l'aigle s'envola. Cette aire natale, objet primordial de la ferveur gambettiste, aurait noble aspect si la façade n'en était ravagée par les ans et par

parlait et qu'il l'avait bel et bien payée de ses deniers.

Mais le piquant de cette histoire, c'est la déclaration que fit le mendiant, vêtu de haillons sordides aux magistrats éberlés :

— Vous comprenez bien, dit-il, que pour vivre par le temps qui court, il faut pouvoir visiter chaque jour cinq fois plus de villages qu'autrefois.

Je n'y arriverais jamais à pied. Aussi, je me suis acheté une moto avec mes économies. Ça me permet de faire plus facilement le tour de ma clientèle.

### Tout s'arrange.

A. G. T. Milligan, qui est l'un des plus ingénieux auxiliaires d'Edison avec qui il travaille depuis une trentaine d'années, avait alors 22 ou 23 ans. Il aimait, conte le *Carrefour*, la fille d'un gros propriétaire terrien et en était aimé. Si bien qu'un soir la fillelet consentit à quitter le domicile paternel et à se laisser enlever. Le lendemain, le jeune homme se rendait chez le père de son amie et fort des positions qu'il avait occupées, il l'interpellait directement :

— Je viens vous demander la main de votre fille.

L'autre, qui n'avait pas décoloré depuis la veille, l'interrompit brusquement : — Trop tard. Elle est partie hier avec un jeune idiot qui n'a pas le sou.

Alors, Milligan, exorçant :

— Sans le sou, c'est exact. Mais je ne suis pas idiot.

Et le tout finit par s'arranger.

les autans. Son crêpi s'est détaché en larges plaques. Sous ses blessures, la brique saigne indécemment. Et nos hôtes s'offusquent de voir un berceau aussi précieux, signalé et entretenu avec tant d'apparente négligence. L'un deux me disait récemment : « Allez voir les maisons qu'habitent, sans y être nés pourtant, Goethe et Schiller, à Weimar ! »

Des abords du pont Valentré, au contraire, l'Ermitage conquiert tous les suffrages. Un salut ému et respectueux monte vers l'heureuse alternance des verdure et des blancheurs, à l'adresse de la sœur de Gambetta, à la mémoire de son neveu...

Revenons au Boulevard, orgueil de la cité par son nom et par la façon dont il le porte, nous trouvons dans l'Hôtel de Ville, puis au Musée les bustes, les portraits, les masques funèbres, le tableau des obsèques. Nos compagnons se recueillent. Certains réclament davantage. Alors, quelquefois, nous les conduisons au monument des Mobiles, sur cette place Lafayette qui, pour n'afficher aucun rappel précis de la mémoire de Gambetta, n'en garde pas moins le souvenir de l'apothéose cadurcienne de l'homme d'Etat à l'apogée de sa carrière.

Des impressions manifestées par nos visiteurs et que j'ai recueillies, me sera-t-il permis de déduire quelques souhaits ? Je les formule, sans ombre de critique, comme les désirs d'étrangers de France ou d'ailleurs partagés, j'en suis sûr, par bon nombre d'autochtones.

La Ville et les particuliers intéressés ne pourraient-ils pas d'un commun accord :

— assurer la conservation du reste de l'enseigne « Bazar Génois » qui subsiste précisément, place du Marché, sur la maison Bessières ;

— restaurer la façade du n° 9 de la rue du Président-Wilson et redorer les lettres de l'inscription commémorative que ce mur supporte ;

— exposer complètement la rare et importante collection iconographique relative à Gambetta offerte au Musée ;

— enfin, sur la place Lafayette, rappeler par un signe apparent la grandiose manifestation dont notre illustre compatriote fut l'objet en 1881 ?

Je soumetts sans crainte ce programme minimum à la dévotion de mes concitoyens. On considère unanimement encore chez nous, je crois, le culte des grands hommes comme une preuve de force et non comme une marque d'imbécillité...

Eug. GRANGIÉ.

— Je viens vous demander la main de votre fille.

L'autre, qui n'avait pas décoloré depuis la veille, l'interrompit brusquement :

— Trop tard. Elle est partie hier avec un jeune idiot qui n'a pas le sou.

Alors, Milligan, exorçant :

### Les mots d'autrefois.

Un laquais, comme son maître l'avait expressément chargé de l'éveiller ponctuellement à six heures (ayant à cette heure une affaire très importante), fut crainte d'être surpris, veilla une partie de la nuit, puis s'éveilla en sursaut, craignant qu'il ne fût trop tard, il se leva, et entend sonner quatre heures ; ce que voyant, il va trouver son maître qui dormait paisiblement, et le tira tant qu'il l'éveilla. L'ayant éveillé, il lui dit : — Monsieur, n'avez crainte de rien ; dormez en assurance ; vous avez encore deux heures car quatre viennent de sonner.

LE LISIEUR.

# Chronique du Lot

## CHRONIQUE ÉLECTORALE REMERCIEMENTS

Le docteur Jean Peindarie, conseiller général du canton de Montcuq, adresse aux électeurs les remerciements suivants :

« Mes chers Amis,  
Par 1.200 voix sur 1.350 votants vous avez tenu le 8 septembre à m'apporter une manifestation de sympathie républicaine. En dépit et peut-être à cause d'une campagne de presse aussi passionnée qu'injustifiée, vous avez sur mon non affirmé votre liberté cantonale et votre confiance à l'un des vôtres : vous connaissez d'ailleurs mes opinions et mes votes passés.

« Vous avez jugé que les sentiments politiques ne sont pas faits d'improvisation électorale.

« En me faisant crédit, vous avez voulu témoigner votre fidélité aux idées républicaines et votre amitié pour le D<sup>r</sup> Léon Peindarie, mon père ; je tiens publiquement à le remercier, à cette occasion, de m'avoir regagné un nom et une réputation qui constituent dans le canton tout un programme politique.

« Bien traités au lignage », disaient les Narbonnais du XII<sup>e</sup> siècle ; je ferai mienne leur devise en restant fidèle à la tradition familiale.

« Socialistes, républicains socialistes, radicaux, républicains de gauche, mes amis, merci d'avoir groupé vos voix sur le programme nettement républicain socialiste qui est le mien.

« Fidèle dans l'avenir, comme dans le passé, à la politique de gauche d'Irissou, Boudou, Darquier, Valat, Peindarie Léon, vous me trouverez toujours dans le sillage qu'ils ont tracé ; opposé à toute maçonnerie politique, conservant dans mon programme place pour toutes les unions de gauche et toutes les amitiés républicaines.

« Finie l'élection, commence le travail. J'y suis déjà ! Aux résultats vous jugerez votre élu, eux seuls peuvent concrétiser ma reconnaissance.

« Vive la République démocratique et sociale,

« Vive le canton de Montcuq. »  
D<sup>r</sup> JEAN PEINDARIE,  
Conseiller Général du Lot.

## L'alliance du rail de la route et de la poste

Après des pourparlers et des études successives, auxqueltes le Conseil National Economique notamment a pris part, la défiance réciproque d'administration ayant des intérêts communs, comme la Poste et les Compagnies de chemins de fer, a pris fin, heureusement !

L'un et l'autre de ces services ont fini par reconnaître que le public ne peut subir plus longtemps les conséquences de leurs prétentions respectives quant au droit de gestion exclusive du service des colis postaux.

Qu'il s'agisse des délais de transport des colis considérés comme trop longs, des conditions d'acheminement de ces colis, de l'extension des délais garantis, de la liaison du rail avec la route et la poste, soit pour le transport des colis assurés de gare à gare par la voie de fer, ou d'aéroport à aéroport par la voie aérienne, ou encore de la diffusion des mêmes colis dans les campagnes, les parties contractantes apportent des solutions dignes, cette fois, d'être retenues.

En particulier, le projet d'extension du service des colis postaux dans les campagnes est sérieusement étudié.

Non seulement on supprime la taxe supplémentaire — taxe véritablement choquante — dont sont grevés les colis postaux transportés par la voie de terre, mais encore des dispositions très précises prévoient l'organisation du service rural des colis postaux.

Ces dispositions vont enfin permettre aux travailleurs des champs de recevoir avec facilité les semences et les engrais dont ils ont besoin et aussi une foule d'objets, qui, apportant jusqu'à la ferme plus d'utilités et plus de confort, contribueront, en développant le bien-être, à retenir les paysans à la terre.

Les rivaux ont fini par s'associer, et par comprendre que loin de se nuire, ils attireront, en s'associant, de plus nombreuses opérations de transport, ce qui accroîtra leur prospérité.

Des innombrables points de liaison que la poste a, par ses courriers avec la voie ferrée, partitout des services automobiles qui transporteront dans les campagnes voyageurs, colis postaux et messagères.

Ainsi, le projet actuel de convention, qui a déjà recueilli l'approbation de la plupart des Chambres de Commerce, de la Semaine des P. T. T., du Conseil supérieur des P. T. T., contient des dispositions fort intéressantes.

En l'adoptant, pour une durée assez longue, qui permette aux réseaux d'amortissement des installations coûteuses qu'il leur faudra réaliser, le Parlement, qui s'y est jusqu'à maintenant refusé, dotera le pays d'un nouvel instrument de prospérité économique.

La litière de l'Ecole fonctionne d'après les perfectionnements les plus modernes, et les personnes que la question intéresse sont instamment invitées à venir la visiter. Le meilleur accueil sera réservé et tous les renseignements techniques leur seront fournis.

Le Directeur de l'Ecole se tient à la disposition des familles pour tous renseignements complémentaires.

## Conseil de saison

### Récolte rationnelle des regains

Au cours d'un Voyage d'Etudes que je viens d'accomplir dans la Lozère, il m'a été donné de voir, dans la région granitique d'Aumont, Saint-Alban, etc., d'importantes étendues de regain prêtes à faucher ou en voie d'être récoltées.

Je n'ai pu m'empêcher de plaindre sincèrement les pauvres agriculteurs qui, selon la tradition, s'écarteraient à faner, par un temps souvent peu favorable, durant 3, 4, 5 jours et plus, alors qu'ils pourraient, en toute sécurité, limiter à 24 heures, le travail de la récolte, réaliser par conséquent une économie considérable de main-d'œuvre tout en évitant l'échauffement exagéré qui va parfois jusqu'à l'inflammation spontanée des grandes, dans les régions montagneuses, lorsque, à cause des rosées abondantes du matin et de la brièveté des heures de soleil, il est impossible ou très compliqué de sécher complètement.

C'est pour les regains, plus particulièrement, qu'il y aurait intérêt à appliquer la Méthode préconisée par MM. Cadoret et Jaguenaud, directeurs des Services Agricoles de la Savoie et du Tarn.

Avec cette méthode il n'est plus nécessaire de faire et de défaire, plusieurs jours consécutifs, de grand renfort de main-d'œuvre, des meules de fourrage ce qui a l'inconvénient d'être onéreux et d'exposer le fourrage à une pluie intempestive, à la dernière période de sa dessiccation.

Il suffit, pour adapter la Méthode de Solages aux nécessités culturelles de la Montagne, de rassembler, dans la prairie, en meules d'un ou plusieurs quintaux, le regain simplement essoré, après 24 heures en moyenne d'exposition à l'air, en le salant, par couches successives pendant le montage des meules, à la dose de 2 kilogs en moyenne de sel par 100k. de fourrage, un peu moins s'il est mieux essoré, un peu plus s'il renferme une plus grande proportion d'humidité.

Le mieux est de ramasser les andains sans fanage, si le foin n'est pas trop épais ; dans le cas contraire, on le retournera simplement pour hâter et régulariser la dessiccation partielle.

Le fourrage ainsi traité se dessèche en meules au bout de quelques jours sans s'échauffer d'une manière excessive et sans s'altérer.

Ce procédé permet d'étendre l'emploi du sel à toutes les exploitations, alors qu'on reprochait à la Méthode de Solages de n'être accessible qu'à la grande culture et aux exploitations possédant des greniers ou des hangars vastes et bien aérés, permettant à la dessiccation de s'achever.

Il fallait aussi assurer une rentrée des fourrages assez lente pour éviter l'échauffement. Ici, ces inconvénients n'existent plus et la dessiccation s'achève sans danger dans la prairie ; au bout d'une ou deux semaines, on peut engranger les meules sans aucune crainte, car le sel aura été dissous complètement et aura produit son effet.

En résumé, la Méthode de récolte des regains que je préconise permet de réaliser une économie d'au moins 50 p. 100 de la main-d'œuvre et une plus-value qui varie de 20 à 30 p. 100 au plus bas mot.

Rodez, le 1<sup>er</sup> septembre 1929.

E. MARRE,  
Directeur honoraire des Services Agricoles, Ingénieur Agricole, Propriétaire-Agriculteur.

## Ecole d'Agriculture et de Laiterie d'Aurillac

Les examens d'admission à l'Ecole d'Agriculture et de Laiterie d'Aurillac auront lieu le 7 octobre, à 8 heures.

Un certain nombre de bourses de l'Etat et du Département seront attribuées après concours.

La durée des études est de 2 ans. Au moment où il faut plus que jamais faire des efforts pour lutter contre la crise agricole et laitière qui sévit actuellement, il est indispensable que les futurs agriculteurs se familiarisent avec les méthodes nouvelles pour pouvoir concurrencer avantageusement les produits des autres régions agricoles de la France ou les produits étrangers.

A l'Ecole est annexée une section laitière dont la durée des études est d'une année. Les jeunes gens y sont préparés aux pratiques de l'industrie laitière pour la fabrication du beurre et des différents fromages. Les travaux de laboratoire qu'ils effectuent leur permettent d'acquérir une connaissance complète du lait. A leur sortie, ils sont fort recherchés par l'industrie privée et sont placés dans des laitières importantes, à des conditions particulièrement avantageuses.

La litière de l'Ecole fonctionne d'après les perfectionnements les plus modernes, et les personnes que la question intéresse sont instamment invitées à venir la visiter. Le meilleur accueil sera réservé et tous les renseignements techniques leur seront fournis.

Le Directeur de l'Ecole se tient à la disposition des familles pour tous renseignements complémentaires.

## Le contrôle des réseaux d'énergie électrique

Par arrêté du 13 septembre 1929, le service du contrôle des réseaux de transport d'énergie électrique de Portet à Souillac avec embranchement de Montauban à Agen et de Souillac à Laval-de-Cère, dont la demande de concession a été présentée par la société d'équipement des voies ferrées et des grands réseaux électriques, a été organisé, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1929, de la manière suivante :

**Chef du service du contrôle**  
M. Crescent, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé des forces hydrauliques du Sud-Ouest, à Toulouse.

**Agents locaux, Département du Lot**  
M. Cazes, ingénieur des ponts et chaussées, à Cahors.  
M. Farradini, ingénieur des travaux publics de l'Etat à Cahors.

## LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

Les nombreux touristes qui circulent actuellement sur nos routes depuis Rocamadour, Padirac, la région de Saint-Céré jusqu'à Cahors et sa vallée du Lot, se plaignent de l'état de nos routes en général.

En outre, les signaux que l'on rencontre dans le département du Lot ont été le plus souvent dus à l'initiative privée et offerts soit par le Touring-Club, soit par Michelin ou d'autres firmes. Et dans ce dernier cas, on a eu plus de souci de placer le signal bien en vue pour la réclame qu'à l'endroit précis où il devait rendre le service attendu de lui.

Les panneaux accrochés aux murs à l'entrée et à la sortie des villages, ou indiquant des sites pittoresques, des bifurcations sont placés sans aucune expérience routière qui permette le maximum de signalisation.

Avec les voitures à conduite intérieure on a tôt fait de s'apercevoir qu'actuellement les plaques indicatrices sont, la plupart du temps, placées trop haut.

Il y a donc beaucoup à remanier à ce point de vue dans le département du Lot. Et pour agir avec efficacité, il faudrait coordonner sous une unique loi la signalisation.

Supprimer le régime de la fantaisie qui a jusqu'ici présidé à cette organisation pour adopter une unique dimension, une couleur uniforme, un grandeur de lettres unique et un emplacement choisis avec le seul but d'être utile à la direction ou à l'avertissement du danger.

Au lieu de livrer comme on a fait jusqu'ici la signalisation à l'initiative privée, il serait prudent de la considérer comme un service public et de la placer sous l'étroite surveillance du ministère compétent.

A une condition toutefois, c'est que l'Etat donne le bon exemple. Car, il est triste de constater actuellement que les signalisations de l'Etat sont les plus souvent invisibles et les moins utiles !

Tous ceux qui si nombreux circulent sur nos routes n'ont pas manqué de s'apercevoir que les bornes kilométriques sont minuscules et ne portent souvent aucune marque apparente.

Le chauffeur qui s'engage dans une direction dont il n'est pas tout à fait sûr, est parfois obligé de parcourir plusieurs kilomètres avant de trouver une borne indiquant le numéro de la route de grande communication lui permettant de se contrôler.

E. MARRE, Directeur honoraire des Services Agricoles, Ingénieur Agricole, Propriétaire-Agriculteur.

Vous allez à Rocamadour et à Padirac, en passant sur la route de Cahors, Uzech, Labastide-Murat.

Trois directions s'offrent à vous :  
1. Celle de Carluac, avec des côtes brusques et des précipices à tous les tournants. On se croirait après Gouzon dans le dantesque décor de la vallée de Josaphat. Mais les autos poussives s'époumonnent sur une belle côte débouchant en haut de la vallée de l'Alzou, d'où un coup d'œil unique sur Rocamadour, récompense des inconvénients du voyage. Un chauffeur novice risque dans ce trajet de verser au fond d'un ravin.

2. La route du Bastia, très accidentée aussi, mais moins dangereuse.

3. La route un peu plus longue presque sans côtes, par Rilhac, meilleure que les autres, beaucoup plus large et où n'importe quel chauffeur et n'importe quelle auto peuvent s'engager en toute sécurité.

Eh bien ! en l'état de la signalisation actuelle, c'est cette dernière route qui va vers Livernon jusqu'à l'embranchement du Colombier pour revenir sur Gramat, qui est incontestablement la meilleure. Et c'est naturellement celle que l'on ne prend jamais.

On peut multiplier ces exemples pour faire comprendre la nécessité d'une signalisation plus pratique.

Quant aux assurances sociales, l'agriculture doit en bénéficier comme le commerce et l'industrie. Enfin, il préconise la création d'un système qui garantisse le cultivateur contre les calamités atmosphériques.

Il achève son éloquent discours en se félicitant de voir poursuivre l'œuvre

## Chronique des Théâtres

### LE ROSAIRE

Il est rappelé à notre public, que c'est ce soir Jeudi 19 Septembre qu'a lieu au Théâtre Municipal de Cahors, en soirée de gala, la représentation de l'œuvre de M. Bisson, « Le Rosaire » (The Rosary), tirée du célèbre roman de Florence Barclay, musique de Ethelbert-Névin, avec le concours de Mlle Germaine Matian et de M. Gil Roland.

## EXPOSITION DE FIGEAC

Palmarès du Concours d'Exploitation « ensemble de la propriété »

Le Concours d'Exploitation pour l'ensemble de la propriété qui a eu lieu à l'Exposition de Figeac fut particulièrement brillant. Voici la liste des récompenses qui ont été décernées par le jury :

**1<sup>re</sup> catégorie. Propriétaires exploités ou sans domestiques :** 1<sup>er</sup> Prix, Objet d'Art et 200 francs, à M. Oulic Calixte à Brengues. — 2<sup>e</sup> Prix, Plaque artistique et 200 francs, à M. Lavyssière Lucien à St-Simon et à M. Ayroles Eugène à Belmont. — 3<sup>e</sup> Prix, Médaille de Vermeil et 150 francs, à M. Lasborie Louis à Labatude et à M. Latapie Amédée, à Issepts. — 4<sup>e</sup> Prix, Médaille de Vermeil et 100 francs à M. Maisonhault Elie à Tauriac et à M. Cazard Sylvain à Figeac. — 5<sup>e</sup> Prix, Médaille d'Argent et 100 francs, à M. Boudou Gabriel à St-Maurice et à M. Fages Marcel à Camboulit. — 6<sup>e</sup> Prix, Médaille d'Argent et 100 francs, à M. Laperque Jean-Pierre à Durban. — 7<sup>e</sup> Prix, Médaille de Bronze et 80 francs, à M. Laborie Gervais à Bédour, à M. Laverne Joseph à Thémimettes et à M. Latapie à Figeac.

**Prix supplémentaires.** — Médaille de Bronze et 80 francs, à MM. Pradines Félix à Mareilhac, Cayrol Elie à Brengues, Ginot Elou à St-Bresson, Nouillac Jacques à Assier, Roques Julien à Camboulit.

**Spécialités.** — 1<sup>er</sup> Prix, Médaille de Vermeil et 150 francs, à MM. Maury Emile à Loubressac, Estandie Jean-Pierre à St-Michel-Loubéjou.

**2<sup>e</sup> catégorie. Fermiers et métayers :** 2<sup>e</sup> Prix, Plaque artistique et 200 francs, à M. Lafage Edouard à Ladirat. — 3<sup>e</sup> Prix, Médaille de Vermeil et 200 francs, à M. Terrou Rémy à Cornac. — 4<sup>e</sup> Prix, Médaille de Vermeil et 150 francs, à M. Pezet Elie à Larroque-Toirac. — 5<sup>e</sup> Prix, Méd. d'Arg. et 100 fr., à M. Bonnet E. à Carayrac. — 6<sup>e</sup> Prix, Médaille d'Argent et 100 francs, à M. Venies Jean-Baptiste à Souseyrac. — 7<sup>e</sup> Prix, Médaille de Bronze et 100 francs, à MM. Mazières Denis à Souseyrac, Coutou Urbain à Souseyrac, Couzou Louis à Souseyrac, Roquetanière Louis à Souseyrac.

**Banquet de l'Exposition**  
Le grand succès de l'Exposition s'est manifesté par le grand succès de son banquet final servi au Moderne Hôtel à plus de 150 convives sous la présidence de M. Chancrin, inspecteur général de l'Agriculture.

Toutes les personnalités agricoles, administratives et politiques du Lot y étaient présentes à l'exception de M. Fontanille, sénateur, qui s'est fait excuser et de M. Malvy, arrêté par une panne d'auto.

M. Besombes, premier adjoint de Figeac, président du Comité d'organisation de l'Exposition exprime ses remerciements aux organisateurs, aux exposants, à M. Chancrin. Il salue M. le Préfet du Lot auquel peu de temps a suffi pour se faire connaître et apprécier hautement. Il remercie les parlementaires présents si attentifs aux grands problèmes économiques de l'heure. Aux applaudissements de tous, il adresse un hommage profondément reconnaissant à la mémoire du regretté M. Bouat dont le dévouement à l'œuvre de l'Office Agricole a rendu tant de services à la cause agricole. Puis il dit la confiance des cultivateurs dans la compétence de M. Gay, l'actif Directeur des services agricoles et, en l'absence du Président de la Chambre de Commerce du Lot, exprime la certitude qu'on la trouvera toujours prête à collaborer avec la Chambre d'Agriculture. Il termine son allocution très écoutée et très applaudie en buvant à l'union de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Le sympathique et très distingué Préfet du Lot, M. Paul Bert, prononce un discours dont l'auditoire goûte vivement la souple et élégante élocution. Il l'achève par l'assurance que l'administration républicaine déploiera tous ses efforts pour aider les agriculteurs et doter les campagnes de tout l'équipement nécessaire à son œuvre à une si haute importance dans la vie nationale.

Après quelques phrases de M. Delport, M. Loubet, sénateur, accueilli par les applaudissements de l'assistance, félicite les organisateurs du beau succès remporté par eux, adresse son souvenir profondément ému à la mémoire de son ami, M. Bouat. Puis, parlant des questions agricoles, il montre que le problème consiste à faciliter la production.

« L'Agriculture est seule en mesure de résoudre la question de la vie chère, dit-il ; c'est par elle que notre pays pourra équilibrer sa balance commerciale. Mais cette production que nous attendons d'elle, on n'y peut compter que si le cultivateur peut écouler ses produits à des prix rémunérateurs. »

Continuant son exposé qui intéresse beaucoup l'assistance, M. Loubet montre qu'il faut aider l'exploitation agricole par l'amélioration du régime des eaux et des chemins etc. Il faut assainir ; il faut éclairer. Il faut doter les campagnes de toutes les améliorations qui y rendront la vie plus facile et le travail plus productif.

Quant aux assurances sociales, l'agriculture doit en bénéficier comme le commerce et l'industrie. Enfin, il préconise la création d'un système qui garantisse le cultivateur contre les calamités atmosphériques.

Il achève son éloquent discours en se félicitant de voir poursuivre l'œuvre

## CAHORS

Nécrologie

Les familles Barreau et Sers, si cruellement éprouvées la semaine dernière par la mort de Madame René Barreau, viennent d'être frappées par un nouveau malheur. Le jeune Pierre Barreau, fils de la regrettée défunte, est décédé mardi dans l'après-midi, huit jours après sa maman.

Ce gentil enfant qui semblait avoir hérité du charme maternel, allait avoir deux ans. Sa disparition aggrave encore la peine si lourde des parents.

Nous prions les familles Barreau et Sers de croire à la part sincère que nous prenons à leur deuil.

**Société de Pisciculture de Cahors**

**Réunion Générale**  
Les membres de la Société de Pisciculture sont informés qu'une réunion générale aura lieu le mercredi 25 septembre à la mairie, à 20 h. 30, très précises.

**Ordre du jour.** — Fixation du concours de pêche.

Questions diverses.

Le Bureau.

## C'est un système

### ATTENTION AUX ESCROCS !

Nous avons raconté comment un de nos compatriotes habitant Paris avait été victime d'un escroc. Celui-ci s'était présenté comme étant le fils d'une personne connue de Caillac et avait emprunté une somme d'argent assez importante qu'il ne remboursa jamais, bien entendu !

A ce sujet, nous recevons de notre compatriote, M. Paul Desnues, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, la lettre suivante, que nous croyons utile de publier, car elle révèle qu'il ne s'agit pas d'un fait isolé, et parce qu'elle peut mettre en garde contre des tentatives renouvelées :

« Saint-Médard, Cahors (Lot), le 18 septembre 1929.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,  
« Je lis, dans le Journal du Lot du 18 septembre 1929, l'escroquerie dont a été victime M. P., propriétaire à Pradines, et demeurant à Paris.

« Puisqu'une enquête est ouverte, je tiens à vous faire connaître que j'ai été moi-même l'objet de deux tentatives d'escroquerie émanant probablement du même individu.

« La première fois, ce personnage se présenta chez moi, à Paris, sous le nom de M. G., propriétaire à C..., mais fut éconduit. Ensuite, au mois de juin dernier, la même tentative fut renouvelée, par téléphone, mais cette fois, sous le nom de M. S..., frère du notaire de C... Inutile d'ajouter que le visiteur n'était pas M. de G..., et que le frère de M. S... n'existe pas !

« Ces renseignements peuvent, peut-être, avoir leur utilité, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Paul DESNUES,  
« Conseiller référendaire  
« à la Cour des Comptes. »

de paix. Celle-ci ne peut être réalisée que par un rapprochement entre les deux grands pays européens : la France et l'Allemagne. Et il lève son verre à l'union des producteurs et à l'union des peuples. Son beau discours est salué par une longue salve de bravos.

L'excellent président de la Chambre d'Agriculture, M. Calmels, prononce ensuite une allocution très applaudie où il se réjouit du beau succès de l'Exposition et en félicite les organisateurs.

C'est ensuite au tour de M. de Monzie que l'auditoire acclame quand il se lève et dont il suit les développements oratoires avec une attention admirative. On sait le magnifique talent de M. de Monzie, son art prestigieux de s'élever sans cesse d'un simple et clair. Dimanche, il a été égal à lui-même et durant tout le temps qu'il parla on ne cessait d'écouter passionnément que pour applaudir.

L'éminent orateur tint à rendre tout d'abord l'hommage qui lui est dû à M. Bouat dont il fait l'éloge écouté avec émotion. Puis il traita avec acuité de précision que de hauteur de vues les questions économiques et agricoles. Pour rendre compte comme il le mérite de ce superbe discours il faudrait une place dont nous ne disposons pas. Bornons-nous à dire qu'il obtint un succès considérable.

M. Chancrin termina la série des discours en remerciant tous les organisateurs et tous les collaborateurs de l'Exposition et en produisant aux agriculteurs des conseils autorisés dont ceux-ci ne manqueraient pas de profiter.

Ainsi s'acheva dignement une journée dont tous les assistants garderont le meilleur souvenir.

**CAHORS**  
Castelnau-Montratier

Le concours agricole et l'exposition concours de chasselas du 29 septembre s'annoncent sous les meilleurs auspices. Que tous les agriculteurs désireux d'exposer des animaux, produits du sol et chasselas se fassent inscrire sans retard à la mairie. 2.650 francs de prix seront distribués.

Exceptionnellement le jour du concours, le marché aux chasselas se tiendra de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 légales. De nombreux acheteurs visiteront ce marché que les producteurs de chasselas ont le plus grand intérêt à approvisionner abondamment.

Le déjeuner, offert par le Comité aux membres du jury, sera présidé par M. le Préfet. Ce déjeuner est ouvert à tous les agriculteurs. Le prix du repas est fixé à 20 fr. Se faire inscrire à la mairie.

Concert, bal, grand concours de tir.

Consulter le programme.

**Foire.** — La foire de septembre a été relativement importante. A signaler une baisse légère des bêtes de boucherie, appréciable sur les moutons et les veaux en particulier.

Voici les cours pratiqués :  
Bœufs de travail, 5.000 à 6.800 fr. ; vaches de travail, 5.000 à 6.500 fr. ; génisses, 3.000 à 4.200 fr. ; bouvillons, 2.000 à 3.500 fr., le tout la paire.

## Vagabondage

Le nommé Floran Jean, âgé de 40 ans, a été arrêté mercredi à Cahors, pour vagabondage, et mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

## SAMEDI 21 courant à 21 heures

### « A ROBINSON »

#### GRANDE SOIRÉE DE GALA à grand orchestre

#### AVEC LE CONCOURS DU FAMEUX JAZZ

#### Les 8

#### « RIDELSAM'S FRATERS ORCHESTRA »

#### ET DE L'EXCELLENT PIANISTE

#### RENÉ SAMVEL

#### A MINUIT : INTERMEDE MUSICAL

#### DIMANCHE, Matinée et Soirée

## Les Sports

### AVIRON CADURCIEN

Aviron Cadurcien (1) contre C. A. Villeneuvois (R.)

C'est bien dimanche prochain qu'aura lieu l'ouverture officielle de la saison de Rugby à l'Aviron Cadurcien.

Les éléments eux-mêmes semblent vouloir aider l'Aviron à faire du dimanche 22 septembre, une magnifique journée de sport. La pluie qui est tombée va favoriser les évolutions rugbyistiques.

Nous rugbymen vont pouvoir s'en donner à cœur joie : leur adversaire est de taille à leur tenir la dragée haute.

L'Aviron a fait appel au Club Athlétique Villeneuvois, qui nous envoie son équipe réserves au complet ; de nombreux joueurs de club de 1<sup>re</sup> série, licenciés n<sup>o</sup> 2 y figurent.

De notre côté, notre équipe aura, à quelques unités près, la même formation qui joua la saison dernière, renforcée de quelques individualités de marque, telles que Bernatas, de l'U. S. de Montauban, Lécussan de Bergerac, Billières de l'U. S. du Mans, Cambon de Luzech, Barat de Toulouse.

Au cours de cette partie, le Comité de l'Aviron essaiera tous les joueurs susceptibles d'occuper leur place en équipe première.

La partie sera sûrement intéressante.

Rendez-vous, dimanche, de tous les sportifs cadurciens au stade Lucien-Desprats, afin d'encourager dirigeants et joueurs.

Réunion de tous les joueurs, anciens et nouveaux, samedi soir, 21, au Café Tivoli. Présence indispensable. Les joueurs qui ne pourront pas assister à la réunion, sont priés d'envoyer une lettre, au Siège, pour faire connaître au Comité s'ils sont libres pour jouer dimanche.

A GOURDON

Union sportive. — Comme toutes les sociétés sportives à l'heure présente, l'Union sportive gourdonnaise prépare activement sa saison de rugby. Le calendrier élaboré est à l'impression et sera distribué à tous les membres honoraires.

Mercredi à en lieu la première séance d'entraînement. Après une conférence du brillant capitaine qui reprend en mains le commandement de l'équipe, une leçon pratique a été donnée aux nombreux joueurs qui s'étaient rendus à cette première réunion.

Notre équipe bénéficie cette année de quelques bonnes rentrées qui, après le prochain retour des joueurs libérés du service militaire, augmentent encore sa valeur.

A l'issue du premier match de la saison, un dîner intime réunira joueurs et dirigeants afin d'établir les liens de camaraderie indispensables à la bonne marche de la société.

Le même soir sera donné un grand bal de nuit dont nous reparlerons.

Ainsi, notre Union sportive, qui, à la suite d'événements malheureux, avait connu un déclin la saison passée, va faire preuve d'une vitalité nouvelle sous l'impulsion active et décidée de ses dirigeants.

**Arrondissement de Cahors**

Castelnau-Montratier



**C'est littéralement un flot de sang** pur et vigoureux, contenant en abondance les éléments nutritifs indispensables à la bonne santé, que les Pilules Pink apportent à l'organisme des personnes anémiées. C'est le sang qui nourrit les organes et entretient l'intégrité des forces. C'est le sang qui, lorsqu'il a été

**régénéré par les Pilules Pink**, donne aux femmes cette fraîche carnation, ces yeux vifs et clairs, cette démarche alerte, cette joie de vivre, enfin, qui fait un si violent contraste avec l'allure languissante et l'apparence malade de malheureuses jeunes filles minées par la chlorose.

La chlorose, cette redoutable maladie de langueur, est vaincue par les Pilules Pink qui restituent au sang ses propriétés nutritives et vivifiantes. Les Pilules Pink exercent aussi une action des plus bienfaisantes sur le système nerveux, ainsi que sur les fonctions organiques qu'elles régularisent et stimulent. Cet heureux ensemble de propriétés fait que les Pilules Pink sont considérées comme un des plus puissants rénovateurs des forces.

7 fr. la boîte, 39 fr. les six boîtes, plus 0,85 de timbre-taxe par boîte. Toutes pharmacies. Dépôt: Pharm. P. Barret, 23, rue Balbu Paris (9<sup>e</sup>).

**CAFÉS DIVONA**  
INIMITABLES

DEMANDER PARTOUT EXIGER TOUJOURS

**DOCKS DE L'ALIMENTATION**  
CAHORS  
Spécialité de Cafés Torréfiés

**Demandez** dans toutes les bonnes épiceries les « Cafés Divona »

avec leurs superbes primes  
les 0 k. 500 gr..... 15 fr.  
0 k. 250 gr..... 7 fr. 50  
0 k. 125 gr..... 3 fr. 75

Ménagères, demandez la liste de nos primes chez votre épicer.

ETUDE

DE  
**M. BOUSSOU** Jean-Léon  
Licencié en droit  
NOTAIRE A CAHORS

**Deuxième avis**

Suivant contrat passé devant Maître BOUSSOU, notaire à Cahors, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-neuf, enregistré le 2 septembre 1929, folio 89, numéro 597.

Messieurs Pierre-Paul-Jean COUAILHAC, pharmacien, demeurant à Auchel (Pas-de-Calais), et Jean-Louis COUAILHAC, étudiant demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta, numéro 23.

Ont vendu à Monsieur VINGES Paul, garçon épicer, demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta, no 23.

Un fonds de commerce d'épicerie exploité à Cahors, Boulevard Gambetta, no 23, ensemble l'enseigne et d'ÉPICERIE COUAILHAC, la clientèle, et l'achalandage, le matériel et l'agencement. Domicile est élu pour les oppositions au siège du fonds vendu.

Avis de la présente vente a été donné dans le bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, le 11 septembre 1929. Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion au domicile élu par les parties, 23 Boulevard Gambetta Cahors.

Pour deuxième avis.

**Bibliographie**

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

**Le Lot à petites journées**

par Eugène GRANCIÉ  
préface de Léon Lafage,  
illustrations de Mlle Alice Millochau  
(Nouvelle édition)  
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,  
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Vient de paraître.

**LE VIEUX QUERCY**

par Eugène SOL

Vieux usages relatifs à la naissance, à l'enfance, à la jeunesse, au mariage et à la mort. — Fêtes, chants et divertissements d'autrefois. — Vertus des plantes et remèdes de bonne femme. — Légendes, traditions, contes, dictons et proverbes quercynois. — Coutumes de jadis concernant l'agriculture, la viticulture et la viniculture. — Métiers et professions. — Particularités de la vie locale.

In-8° raisin de 432 pages.  
Prix broché : 30 fr.

Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur en lettres

**La Cathédrale de Cahors**  
et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

**Les Vieilles Eglises Fortifiées**  
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, Paris

En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

EUGÈNE GRANCIÉ

**Cahors-en-Quercy**

(avec dessins de Mlle Alice Millochau)

1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

**MON AIGUILLE**

DEVIENT  
**BI-MENSUELLE**  
(1<sup>er</sup> et 15)

S'occupe spécialement de : LINGERIE,  
LAYETTE, BRODERIE, TRICOT,  
CROCHET.

Nouveau Prix :  
**UN FRANC**  
SEULEMENT

EN VENTE PARTOUT

**Maîtresses de Maison!**

LISEZ la

**Mode Pratique**

qui conseille

**ÉLÉGANCE - FANTAISIE**  
**JOLIS RAFFINEMENTS**  
avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un An, 52 numéros : 40 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.

Le 1<sup>er</sup> numéro de chaque mois, en couleurs : 1 franc.



**Chemin de fer de Paris à Orléans**

LIVRET GUIDE OFFICIEL  
(Edition de mars 1929)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 fr. 50 son Livret-Guide Officiel (Edition de mars 1929).

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 75 pour la France et 7 fr. 10 pour l'Étranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13<sup>e</sup>).

Toutefois, en raison des modifications d'horaires qui seront apportées à la marche des trains à partir du 15 mai prochain (date de mise en application du Service d'Été), ces horaires ne figurent pas dans le livret.

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers le 15 mai prochain, en échange du talon figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit Bureau de la Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'Été à la date du 15 mai 1929, ainsi que des renseignements utiles à la préparation de voyages sur les réseaux d'Orléans et du Midi (prix de billets divers, services automobiles de tourisme, organes d'indications touristiques, etc., etc.).

ETE 1929

Billets aller et retour individuels pour les stations balnéaires, thermales et climatiques

Pour répondre aux désirs du public en favorisant les villégiatures, ces billets sont rétablis pour l'été 1929.

Ils seront délivrés en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes au départ de toutes gares des sept grands réseaux français à destination des stations balnéaires, thermales et climatiques dénommées des Réseaux d'Orléans et du Midi, sous condition d'un minimum de parcours et d'un séjour minimum de douze jours au lieu de villégiature.

Réduction : variant de 20 à 30 0/0 suivant les parcours et suivant la classe.

Délivrance : pour les stations balnéaires, du 1<sup>er</sup> juin au 30 Septembre; pour les stations thermales et climatiques, du 1<sup>er</sup> mai au 25 juin et du 20 août au 30 septembre.

Validité : 33 jours. Faculté de prolongation moyennant supplément pour les billets de stations balnéaires.

En aucun cas la validité des billets ne peut dépasser la date du 5 novembre.

Pour plus amples renseignements, notamment pour les itinéraires et facultés d'arrêt, consulter : l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Ca-

pacines; le Bureau de Renseignements, 126, boulevard Raspail, à Paris, ou les diverses gares du Réseau.

**Circuits en autocar dans le QUERCY au départ de ROCAMADOUR (Gare)**

Circuit A. Du 1<sup>er</sup> juillet au 29 Septembre 1929.  
Lundi, mercredi, vendredi. Départ 10 heures. — Rocamadour-Ville, Calès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, St-Sozy, Meyronne, retour vers 19 heures.

Prix du transport : 30 fr. par place.  
Circuit B. Du 2 juillet au 28 septembre 1929.  
Mardi, jeudi, samedi. Départ, 10 h. — Alviçnac, Gouffre de Padirac, Gorges d'Aufour, Château de Castelnaud-Bretonoux, Saint-Céré, Grotte de Presque, Gramat, retour vers 19 h.

Prix du transport : 40 fr. par place.  
Circuit C. Du 1<sup>er</sup> juillet au 16 septembre 1929. Tous les lundis.

1<sup>er</sup> jour. — Rocamadour-Gare départ 8 h. 15, Rocamadour-Ville, Couzon, Cabrerets, St-Cirq-Lapopie, Cahors (déjeuner), Luzech, Bonaguil, Cazals, Domme (coucher).

2<sup>e</sup> jour. — Domme départ 8 h. 15, Beynac, St-Cyprien, Les Eyzies (déjeuner), Sarlat, Souillac, Meyronne, Rocamadour-Gare.

Prix du transport et voyage complet: 180 fr.

Le nombre des places est limité. Location aux guichets de la gare de Rocamadour, ou aux bureaux de la Société des Autocars Rocamadour-Parirac à Rocamadour-Gare et Rocamadour-Ville.

N. B. — Il existe également en été au départ de Rocamadour-Gare des services de correspondance par autocars pour Rocamadour-Ville (principaux trains) et le Gouffre de Padirac (services biquotidiens).

**Un bon renseignement pour les propriétaires d'automobiles**

« Le Temps c'est de l'argent » dit le proverbe; gagner à la fois du temps et de l'argent, c'est gagner deux fois de l'argent. Ainsi font les automobilistes qui profitent du tarif spécial à prix réduits de la Compagnie d'Orléans pour le transport des automobiles.

Echappant aux fatigues de la route, ils prennent le train, isolément ou en famille pour se rendre à certains centres de tourisme et de villégiature du réseau d'Orléans, pendant que leur voiture, chargée sur wagon, les suit à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adres-

ser à Paris, aux Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert; à son Agence, 16, boulevard des Capucines; aux bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay, de Paris-Austerlitz et 126, boulevard Raspail; dans les gares et bureaux de ville de la dite Compagnie.

**LE MAROC**

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT

**MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**

Sous-Secrétariat d'Etat des P. T. T.

**POSTE AUTOMOBILE RURALE**

SERVICE POSTAL, TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

**Circuit de Cahors-Sud-Est**  
HORAIRES pratiqués depuis le 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1928

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1 Lundi, Mercredi, Vendredi		LOCALITÉS	HORAIRE N° 2 Mardi, Jeudi, Samedi	
	Matin : Départ	Soir : Départ		Matin : Départ	Soir : Départ
CAHORS-GARE.....	7h20	18h35	CAHORS-GARE.....	7h20	18h35
CAHORS R. P.....	7 45	18 25	CAHORS R. P.....	7 45	18 25
Bas côte de LA MARCHANDE.....	7 55	18 15	Bas côte de LA MARCHANDE.....	7 55	18 15
Bifurcation route de VAYROLS.....	8 10	18 10	PEYRELEVADE.....	8 10	18 10
FLAUJAC-POUJOLS.....	8 20	18 »	HAUTES-ERRE.....	8 15	18 5
AUJOLS.....	8 35	17 45	CEURAC.....	8 25	17 55
CREMPS.....	8 45	17 35	LABURGADE.....	8 35	17 45
Bifurcation route de LALBENQUE.....	8 50	17 30	Bifurcation route de LALBENQUE.....	8 45	17 35
LABURGADE.....	9 »	17 20	CREMPS.....	8 50	17 30
CEURAC.....	9 10	17 10	AUJOLS.....	9 »	17 20
HAUTESERRE.....	9 20	17 »	FLAUJAC-POUJOLS.....	9 15	17 5
PEYRELEVADE.....	9 25	16 55	Bifurcation route de VAYROLS.....	9 25	16 55
Bas côte de LA MARCHANDE.....	9 30	16 40	Bas côte de LA MARCHANDE.....	9 30	16 40
CAHORS R. P.....	9 40	16 30	CAHORS R. P.....	9 40	16 30
CAHORS-GARE.....	9 50	16 15	CAHORS-GARE.....	9 50	16 15

NOTA. — Le dimanche les horaires n° 1 et 2 seront exécutés alternativement.

**TARIF DES VOYAGEURS**

Sens Cahors - Flaujac - Aujols, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION											
	Bas côte de LA MARCHANDE	Bifurcation route de VAYROLS	FLAUJAC-POUJOLS	AUJOLS	CREMPS	Bifurcation route de LALBENQUE	LABURGADE	CEURAC	HAUTESERRE	PEYRELEVADE	Bas côte de LA MARCHANDE	CAHORS-GARE
CAHORS gare ou bureau de poste.	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »
Bas côte de LA MARCHANDE.....	1 »	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de VAYROLS.....	1 »	1 50	3 »	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
FLAUJAC-POUJOLS.....	1 »	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
AUJOLS.....	1 »	1 75	3 »	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CREMPS.....	1 »	1 50	3 »	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de LALBENQUE.....	1 »	1 75	3 »	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LABURGADE.....	1 »	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEURAC.....	1 »	1 75	3 »	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
HAUTESERRE.....	1 »	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
PEYRELEVADE.....	1 »	1 50	3 »	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bas côte de LA MARCHANDE.....	1 »	1 75	3 »	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »

Sens Cahors - Ceurac - Laburgade, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION											
	Bas côte de LA MARCHANDE	PEYRELEVADE	HAUTESERRE	CEURAC	LABURGADE	Bifurcation route de LALBENQUE	CREMPS	AUJOLS	FLAUJAC-POUJOLS	Bifurcation route de VAYROLS	Bas côte de LA MARCHANDE	CAHORS-GARE
CAHORS gare ou bureau de poste.	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »	Fr. c. 1 »
Bas côte de LA MARCHANDE.....	1 »	1 75	3 »	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
PEYRELEVADE.....	1 »	1 75	3 »	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
HAUTESERRE.....	1 »	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEURAC.....	1 »	1 50	3 »	4 »	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LABURGADE.....	1 »	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de LALBENQUE.....	1 »	1 75	3 »	4 »	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CREMPS.....	1 »	1 75	3 »	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
AUJOLS.....	1 »	1 50	3 »	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
FLAUJAC-POUJOLS.....	1 »	1 75	3 »	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de VAYROLS.....	1 »	1 50	3 »	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bas côte de LA MARCHANDE.....	1 »	1 75	3 »	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »

**Tarif des Commissions et des Messageries**

0 à 3 kilogs.....	0 fr. 60
3 à 5 kilogs.....	1 fr. »
5 à 10 kilogs.....	1 fr. 50
10 à 25 kilogs.....	2 fr. 25
25 à 50 kilogs.....	3 fr. 50

Requêtes accompagnées... 1 fr.; en messag., suiv. poids  
Voyages d'enfants accompagnés, 1 fr.

**TARIF DES COLIS POSTAUX**

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

**NOTA**

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kg ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les gares par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kg, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 10 et 70 francs pour les colis taxés 5 fr. 50 avec l'écrit intermédiaire.

**SERVICE POSTAL**

En chef-lieu de chaque commune